



SOIRÉE MUSICALE - ROCK / ANNÉES 80
ROCK N' GIRL - 11 JUILLET 20H00
CAMPING DES BAIES

Nouveauté!

ADMISSION GRATUITE!

368, ch St-Pierre



Offerte en collaboration avec le Camping des Baies et son comité des loisirs, la population est invitée à venir assister gratuitement à une soirée 100% rock!!!

À compter de 20h, l'orchestre Rock N' Girl rendront hommage au rock des années 1980.

Apporter vos chaises, collations et breuvages!!

Cantine ouverte sur place - argent comptant seulement



295, Route de l'église
Saint-Claude



(819) 845-7795



directrice@st-claude.ca



www.municipalite.st-claude.ca



Heures d'ouvertures:
du lundi au jeudi 8h à 16h

Saint-Claude



JUSQU'AU BINACLE



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

NOUVELLES MUNICIPALES

EN BREF - CONSEIL MUNICIPAL

Voici un résumé de la séance du conseil municipal du 1er juin dernier:

Gestion contractuelle

- Dépôt d'un avis de motion et présentation du projet de règlement 2026-349 sur la gestion contractuelle de la municipalité.

Service incendie

- Nomination de Claude Bourget et Étienne Lacroix à titre de pompiers volontaires ;

Travaux publics

- Autorisation de travaux correctifs de pavage dans le rang 7, stationnement et autres pour un montant approximatif de 30 000 \$.
- Lancement du processus d'embauche d'un ouvrier des travaux publics afin de combler un besoin d'assurer la relève.

Loisirs et développement régional

- Appui à la Ville de Windsor dans sa demande de financement pour la réfection de la toiture du Centre sportif J.-A.-Lemay.

Mesures d'urgence

- Autorisation de l'achat et de l'installation d'une génératrice diesel de 31 kW (44 075 \$) afin d'assurer le maintien des services municipaux essentiels lors de pannes électriques.

Bâtiments municipaux

- Autorisation des travaux correctifs demandés par l'assureur à la suite d'une inspection préventive.
- Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour deux ans.
- Affectation de 200 000 \$ provenant des surplus (150 000 \$ du surplus libre et 50 000 \$ du surplus de développement) afin de financer une partie des travaux de rénovation de la bibliothèque Irène-Duclos et de l'agrandissement des locaux municipaux. Le coût total du projet a été de 568 269\$, dont 285 785\$ en subvention.

Administration

Dépôt du rapport des faits saillants 2025, présentant notamment :

- un excédent de fonctionnement de 46 564 \$;
- près de 975 000 \$ en investissements municipaux réalisés en 2025.

[tourner la page pour voir tous les détails des faits saillants](#)

Lac Boissonneault

- Nomination officielle des bénévoles et employés responsables du poste de lavage des embarcations et de la patrouille environnementale, en vertu du règlement sur la protection du lac.

Prochaine séance: 10 août à 20h00

URBANISME & ENVIRONNEMENT

VIDANGE SÉLECTIVE DES FOSSES SEPTIQUES SECTEUR RURAL/VILLAGE

La période de vidange des fosses s'effectuera pour 2026 du 14 juillet au 14 août. **Au moins quinze jours ouvrables avant la vidange, les propriétaires concernés vont recevoir par la poste un avis de vidange l'informant de notre passage. L'entrepreneur mandaté par la municipalité est Enviro 5.**

Les frais de la vidange prévue au calendrier sont déjà inclus à votre compte de taxes municipales.

La présence du propriétaire n'est pas obligatoire sur les lieux au moment de la vidange. Il lui incombe cependant de s'assurer que chaque couvercle (2) de l'installation septique soit dégagé d'au moins 6 pouces sur tout le pourtour et bien identifié.

L'adresse civique de l'immeuble doit-être visible de la voie publique. Un rapport (bordereaux) de la vidange vous sera remis afin de vous informer de notre passage et des observations relevées sur votre installation, le cas échéant.



***Nb : Si vous possédez une fosse scellée, SVP respectez le plus possible le calendrier de vidange prévu juillet et août 2026, s'il advenait impossible de le faire durant cette période, à titre d'exception, alors vous devez nous téléphoner afin que l'on envoie un opérateur de vidange attiré au contrat, soit Enviro 5.

Vous devez savoir :

- Les vidangeurs ont 7 jours consécutifs afin d'aller effectuer la vidange;
- Dégagez les couverts de façon convenable;
- Habituellement, une vidange de fosse scellée se fait plusieurs fois par année, toute autre vidange supplémentaire sera à la charge du citoyen.

S'il est impossible de vidanger la fosse ou le puisard à la date prévue, faute d'accessibilité ou de visibilité, des frais de 75 \$ vous seront facturés.

Jennifer Bergeron Officier en bâtiment et environnement 819 845-7795 #2

NOUVELLES MUNICIPALES

DÉPÔT RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2025 DU RAPPORT FINANCIER 2025

DÉPOSÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{er} juin 2026

Chers contribuables et citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, et ce, afin d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale, je suis fier de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2025 de la Municipalité de Saint-Claude.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 ont été déposés à la séance ordinaire du conseil municipal du 2 mars 2026. Les états ainsi que le sommaire de l'information financière peuvent être consultés au bureau municipal sis au 295, route de l'église, Saint-Claude aux heures ordinaires de bureau.

Le rapport financier et surplus

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (revenus, dépenses, revenus d'investissements, amortissements, affectations, etc.) les états financiers 2025 indiquent un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de **46 564\$**.

Rapport du vérificateur externe

La firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateurs de la Municipalité, certifie que les états financiers consolidés présentent une image fidèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, de la situation financière de la Municipalité de Saint-Claude pour l'exercice concerné.

Traitement des élus

En vertu des dispositions de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

La rémunération des élus à la Municipalité de Saint-Claude en 2025 était la suivante :

	RÉMUNÉRATION \$	ALLOCATION \$
⇒ Hervé Provencher	8 405	4 202
⇒ Jean Labrecque	1 681	841
⇒ Marco Scrosati	3 362	1 681
⇒ Yves Gagnon	3 362	1 681
⇒ Étienne Hudon-Gagnon	2 241	1 121
⇒ Yvon Therrien	3 362	1 681
⇒ Lucie Coderre	2 802	1 401
⇒ Nicole Caron	3 362	1 681
⇒ Marcel Laberge	560	280
⇒ Yves St-Hilaire	560	280
⇒ TOTAL	29 697	14 849

NOUVELLES MUNICIPALES

FAITS SAILLANTS 2025 INVESTISSEMENTS

Projets	Montants
Continuité du scellement de fissures	20 615 \$
Investigation et réparation gabions barrage	23 360 \$
Acquisition camion 10 roues 2025 et équipements	398 762 \$
Début des travaux de nouveaux locaux 567, rang 7	246 934 \$
Acquisition appareils respiratoires, masques cylindres	83 722 \$
Drainage de terrain	12 818 \$
Contribution Parc école	10 000 \$
Plan d'intervention réseaux égout sanitaire et pluvial	10 604 \$
Réfection Rang 7 et rue Coté	57 809 \$
Conditionnement des réacteurs station épuration	34 985 \$
Vêtements, bottes pompiers	11 366 \$
Surface jeu pickleball	26 005 \$
Moins de 10 000\$	
Ordinateur et plieuse	3 578 \$
Annexe centre abri	8 235 \$
Jeu de Volley Ball	3 623 \$
Lumières de scène incendie	1 085 \$
Lumières extérieures hôtel de ville et caserne	1 084 \$
Nouveaux luminaires	5 947 \$
Détecteurs de gaz garage et caserne	7 592 \$
Séparateur d'huile garage	4 886 \$
Caméras garage	1 530 \$
Total des acquisitions d'immobilisations	974 540 \$

Subventions gouvernementales reçues	234 542 \$
Autres subventions	28 000 \$

Cession du camion inter 2009	27 209 \$
------------------------------	-----------

Élu seulement depuis novembre 2025, j'approfondi les dossiers municipaux ainsi que les obligations gouvernementales. Je tiens particulièrement à souligner et à remercier tous les membres du conseil pour leur implication. Nous formons une équipe engagée envers le bien-être de notre communauté, de nos citoyens et citoyennes, ainsi que la qualité des services offerts.

Je souhaite également mettre en lumière l'apport précieux des employés municipaux, de la brigade incendie et de l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent au sein des nombreux comités afin de maintenir notre municipalité accueillante, dynamique et vivante.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement chacun d'entre vous, contribuables et membres de la communauté, pour votre engagement et votre implication dans la vie municipale.

Jean Labrecque, Maire

NOUVELLES MUNICIPALES



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-349 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2026, le conseil de la Municipalité de Saint-Claude a adopté le *Règlement numéro 2026-349 portant sur la gestion contractuelle*.

L'objet de ce règlement est de prévoir des normes applicables à l'attribution et à l'exécution des contrats qui seront conclus par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux*.

Ce règlement a également pour objet de permettre l'octroi de contrats de gré à gré d'une valeur allant jusqu'au seuil déterminé par règlement ministériel devant être attribué suivant une procédure ouverte, tout en favorisant la rotation des fournisseurs.

Le *Règlement numéro 2026-349 portant sur la gestion contractuelle* est disponible au bureau de la municipalité situé au 295, Route de l'Église, à Saint-Claude (Québec) J0B 2N0, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Saint-Claude, ce 7 juillet 2026.

FRANCE LAVERTU
Directrice générale et greffière-trésorière



Association des eaux et des berges
du lac Boissonneault

Environnement - Sécurité aquatique - Pêche

STATION DE LAVAGE À EMBARCATIONS

196, Rang 8

Info : 819 919-0269 aeb lacboissonneault@gmail.com Page Facebook : [associationprotectionlacboissonneault](https://www.facebook.com/associationprotectionlacboissonneault)

Heures d'ouvertures - jusqu'au 22 août

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7:00 - 18:00	7:00 - 17:00	7:00 - 17:00	7:00 - 17:00	7:00 - 17:00	7:00 - 19:00	7:00 - 18:00

**La station demeure ouverte après le 22 août, avec un horaire réduit.
Surveillez leur page Facebook pour toutes informations.**

CONCOURS

de recensement des

POISSONS DU LAC

À COMPTER DU
20 JUIN,
VENEZ À LA STATION
DE LAVAGE ENREGISTRER
VOS PRISES PÊCHÉES!



Ce concours nous permet
de **connaître les espèces**
qui vivent dans notre lac.



**VOUS N'AVEZ PLUS
LE POISSON?**
Aucun problème!
Une photo de votre prise
suffit pour participer.



Chaque poisson enregistré
vous donne droit à
UNE CHANCE DE PLUS
de remporter un prix à la
fin de la saison.

★ Prix à gagner ★



100\$



50\$





Nous vous attendons à la station de lavage. Bonne pêche et
merci de contribuer à la connaissance de notre lac! ♥



*Plus on connaît,
mieux on protège! ♥*



PRÉVENTION INCENDIE



Adapter son comportement

Dès le printemps et jusqu'à la fin de l'automne, la SOPFEU établit quotidiennement un indice de danger d'incendie permettant d'évaluer le risque de feux de forêt et d'adopter les comportements appropriés. Cet indice est classé en cinq niveaux:



Bas

Situation : risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée.

Recommandation : C'est le moment idéal pour allumer un feu de camp en toute sécurité.



Modéré

Situation : risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien.

Recommandation : seuls les petits feux (1m sur 1m maximum) sont recommandés.



Élevé

Situation : risque d'incendie modéré à élevé, présentant des défis de contrôle lors des opérations au sol.

Recommandation : Évitez d'allumer un feu si le vent excède 20 km/h.



Très élevé

Situation : risque d'incendie de haute intensité, avec embrasement partiel ou total des cimes, dépassant la capacité d'intervention des équipes au sol.

Recommandation : Faites des feux uniquement dans des installations munies d'un pare-étincelles.



Extrême

Situation : risque d'incendie de cimes à haute intensité se propageant rapidement et pouvant devenir incontrôlable.

Recommandation : Aucun feu n'est recommandé (feux de camp, feux d'artifice, lanterne volantes etc.)



PRÉVENTION INCENDIE



RAMONAGE DES CHEMINÉES - RAMONAGE HÉBERT

du 11 mai au 25 septembre 2026

Un accroche porte vous sera remis comme d'habitude dès que nous passerons chez vous.

Pour obtenir davantage d'informations ou un rendez-vous pour faire l'intérieur, veuillez nous contacter au 819 260-1542.

Prendre note : Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie.

Si vous souhaitez faire des tâches supplémentaires lors de leur visite, voici les frais:

- Nettoyage des tuyaux à fumée, si doit enlever le tuyau après le poêle
 - 60.00\$ avant taxes
- Vidanger la suie à l'intérieur: 50.00\$ + tx
- Sortir la balayeuse pour nettoyer: 100.00\$ + tx
- 2e cheminée sur le même bâtiment: 71.00\$ + tx

Hors saison : 200.00\$ avant taxes par conduit



DEMANDE DE PERMIS DE FEU

**** appeler 24 hrs d'avance sup ****

Garde-feux:

Secteur Lac Boissonneault, Rang 8-9: Yannik Scrosati : 819 446-5943

Secteur Saint-Claude Nord, village et Rang 7: Léa Guillemette: 873 661-1814

Secteur Rang 5 et 6: Steve Morin: 819 674-0052

LOISIRS

FÊTE FORAINE - 29 AOÛT

(Parc de l'église 295, Route de l'église)

POUR LES PETITS ET GRANDS - 11H À 16H

- Foodtruck PUFFCORN : limonade maison, barbe à papa & popcorn (\$\$)
- Station de Dance dance révolution
- LAFouGonnette Ludique: jeux géants, jeux d'adresse, jeux de tables et plus!
- Mur d'escalade géant de 23 pieds & autres jeux gonflables
- Bassin gonflable avec mini-bateaux
- Maquillage pour enfants & sculpture de ballons
- Tattoos temporaires
- Cantine ouverte & service de bar sur place (\$\$)
- Portes ouvertes de la caserne + vente de maïs (\$\$)
- Kiosque d'artisans (30 exposants sur place!)
- Danse country (Centre aux Quatre Vents - 13h à 16h)
- Tournoi de balle-molle (samedi et dimanche)

ADMISSION
GRATUITE!

LAFou
Gonnette
Ludique



LOISIRS

FÊTE FORAINE – 29 AOÛT

(Parc de l'église 295, Route de l'église)

2 SPECTACLES GRATUITS DURANT L'ÉVÉNEMENT

** Spectacle de la K-POP expérience à 13h15 **

Venez assister au spectacle des guerrières de la K-POP!

Rumi, Mira et Zoey seront sur place avec les SAJA boys!



HUNTRIX



** Gala de lutte à 16h00 **

Vos lutteurs et lutteuses préférés de l'Académie de lutte Estrienne reviennent cet été pour un spectacle de lutte haut en couleurs! On vous attends sur la patinoire extérieure!



LOISIRS

DIMANCHE 9 AOÛT 2026
À 13 H 30



TOURNOI DE PÉTANQUE

CENTRE AUX QUATRE VENTS
(TERRAIN À L'ARRIÈRE)

À SAINT-CLAUDE



INSCRIPTIONS
DE 12 H 30 À 13 H 30



COÛT
5 \$

SOIRÉE MUSICALE EN PLEIN AIR 14 AOÛT - 19H30

Vendredi le 14 août venez assister gratuitement à la soirée musicale avec le chansonnier de Saint-Claude: Dany Hamel !!

Il sera au parc de l'église de 19h30 à 21h30.

En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur de la salle communautaire.



LOISIRS



Samedi le 19 septembre prochain une exposition de voitures anciennes aura lieu au parc de l'église. Food truck sur place!

De 9h à 16h venez exposez gratuitement votre véhicule !

Les visiteurs vêtus en rétro courent la chance de remporter un prix!

Tirage de prix de présence pour les exposants.

Info: Jacques Paquet 418 558-0321

Remis au lendemain en cas de pluie.



André
BACHAND
DÉPUTÉ DE RICHMOND

PARTENAIRE impliqué dans sa communauté

DÉPÔTS DE GROS REBUTS GRATUIT

8 AU 11 JUILLET

2 AU 5 SEPT

Pour qui: tous les citoyens de Saint-Claude (avec preuve de résidence)

Où: Écocentre du Val-Saint-François (666, chemin Keenan, Melbourne)

Détails:

- 2m cubes de matières non-valorisables ET
- 2 meubles rembourrés et/ou matelas



Exemples de matières: tapis, bain en fibre de verre, revêtement de vinyle, caoutchouc, fenêtres, portes, gypse, clôture en pvc, drains agricoles, etc.



Nous désirons aussi vous informer qu'il y aura une Messe extérieure au cimetière dimanche, le 30 août 2026 à 15h.

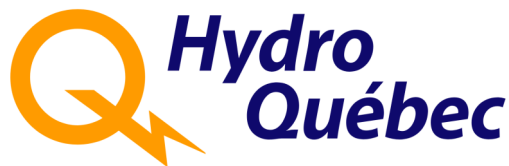
Apportez vos chaises.

En cas de pluie, la messe aura lieu au Centre aux Quatre Vents.

Nous souhaitons tous vous accueillir et partager une belle célébration eucharistique dans votre cimetière. Il y aura une quête spéciale exclusivement pour votre cimetière.

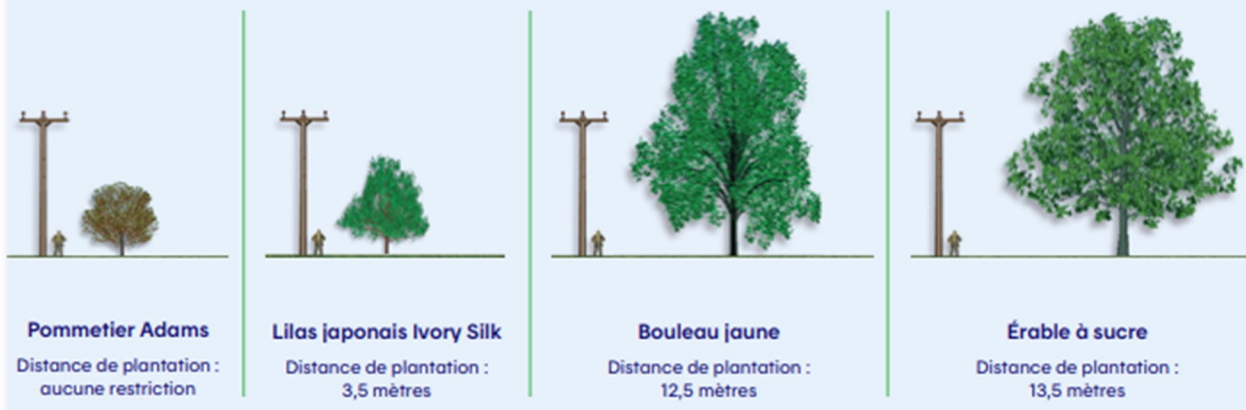
**Pour toute information contacter
Lynda ou Nancy au 819-845-2237.**

Bien choisir l'emplacement d'un arbre près des lignes électriques



Petit arbre deviendra grand

Réaliser un aménagement paysager pratique et sécuritaire exige une planification réfléchie. Ainsi, il est bon de prendre le temps d'imaginer l'arbre à maturité afin de s'assurer qu'il ne nuira à aucun élément environnant, dont les fils électriques.



Comment contribuer au maintien du service d'électricité

Vous pouvez agir de manière préventive en choisissant un arbre adapté au climat régional et en tenant compte de la **distance sécuritaire** par rapport aux fils. À titre de référence, voici quelques espèces d'arbres à planter selon la distance minimale à respecter entre l'arbre et une **ligne électrique de distribution** :

Nom de l'espèce	Lilas commun	Érable de l'Amur	Pommetier (plusieurs variétés)	Lilas japonais Ivory Silk	Micocoulier occidental	Épinette blanche	Mélèze laricin	Pin rouge	Tilleul d'Amérique	Bouleau jaune	Érable à sucre	Chêne rouge
Distance de plantation (en mètres)	Aucune restriction	Aucune restriction	D'aucune restriction à 5,0	3,5	5,5	6,5	7,0	9,0	11,0	12,5	13,5	14,5
Hauteur à maturité (en mètres)	6,0	6,0	De 3,0 à 10,0	8,0	15,0	22,0	20,0	24,0	23,0	20,0	20,0	24,0
Largeur à maturité (en mètres)	6,0	6,0	De 3,0 à 10,0	4,0	8,0	10,0	10,0	12,0	17,0	15,0	15,0	24,0

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le STC des Sources et Trans-Appel invitent la population à répondre au sondage sur les besoins en déplacement

Richmond / Val-des-Sources, le 17 juin 2026 – Le STC des Sources et Trans-Appel unissent leurs efforts afin d'optimiser leurs services de transport des personnes en vue d'une fusion prévue en 2027. Dans cette perspective, les deux organisations souhaitent consulter la population afin d'en apprendre davantage sur les besoins en déplacement local et intermunicipal.

Cette consultation s'inscrit dans le cadre des plans de développement du transport des personnes des territoires des Sources et du Val-Saint-François. Les deux organismes ont comme visée la mise en commun de leurs services pour améliorer l'offre actuelle en transport sur les deux territoires, notamment en augmentant le nombre de places disponibles, à l'aide de minibus de plus grande capacité, en bonifiant les plages horaires et la connectivité interrégionale.

Les résident(e)s des deux territoires recevront par la poste, dans les prochains jours, un carton les invitant à participer au [sondage en ligne](#). Les personnes sont invitées à remplir le sondage d'ici le 1er août 2026 en se rendant sur les sites web des sociétés de transport : stcdessources.com ou trans-appel.com. Des copies papier seront aussi disponibles dans les hôtels de ville de chacune des municipalités.

Les résultats du sondage permettront de proposer un service plus efficace, mieux adapté aux besoins réels des citoyens et citoyennes, tout en facilitant les déplacements entre les municipalités et les pôles de services.

Rappelons qu'en octobre 2024, une consultation menée par Vecteur 5 a permis de cibler plusieurs besoins en matière de mobilité. Cette fois, les organismes souhaitent bonifier leurs connaissances sur les besoins en déplacement des citoyens et citoyennes des deux territoires.

À propos du projet de fusion des services de transports des MRC des Sources et du Val-Saint-François

Les MRC des Sources et du Val-Saint-François travaillent conjointement à la mise en œuvre d'une stratégie de mise en commun de leur service de transport des personnes afin d'offrir un service adapté aux réalités de leurs territoires. Cette initiative conjointe vise à améliorer la mobilité, à favoriser l'accès aux services essentiels et à soutenir le développement régional.

Contacts :

Denis Verreault
Directeur général
STC des Sources et Trans-Appel
Info@stcdessources.com
(819) 879-7144